Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/08/2025 - 4819 - 2018 B 00310 - 839 206 604 - ABALONE TT VANNES

2025/4819
Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 11 AOUT 2025

ABALONE TT VANNES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 116 BOULEVARD DE LA PAIX
56000 VANNES
839206604 RCS VANNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :
- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 36195,04 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -8274,85 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 0,00 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :
- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 8274,85 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : 0,00 *euro(s) ;*
- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 1396,01 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 26524,18 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 26524,18 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant

2025/4819
Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 11 AOUT 2025

ABALONE TT VANNES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 116 BOULEVARD DE LA PAIX
56000 VANNES
839206604 RCS VANNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :
- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 36195,04 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -8274,85 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 0,00 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :
- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 8274,85 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : 0,00 *euro(s) ;*
- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 1396,01 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 26524,18 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 26524,18 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

2025/4819

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 11 AOUT 2025

SAS ABALONE TT VANNES

116 BOULEVARD DE LA PAIX

56000 VANNES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme le 21/07/2025

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 277.41	4 277.41				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	24 670.95	18 788.74	5 882.21	9 219.79	-3 337.58	-36.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 265.00		3 265.00	1 880.00	1 385.00	73.67
	Autres immobilisations financières				60.00	-60.00	-100.00
	Total II	32 213.36	23 066.15	9 147.21	11 159.79	-2 012.58	-18.03
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	443 436.78	3 838.48	439 598.30	328 566.79	111 031.51	33.79
	Autres créances	286 071.17		286 071.17	149 465.38	136 605.79	91.40
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				1 635.21	-1 635.21	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 721.97		1 721.97	3 442.81	-1 720.84	-49.98
	Total III	731 229.92	3 838.48	727 391.44	483 110.19	244 281.25	50.56
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	763 443.28	26 904.63	736 538.65	494 269.98	242 268.67	49.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 265.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 126 000)	126 000.00	126 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-8 274.85	-60 944.45	52 669.60	86.42
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	36 195.04	52 669.60	-16 474.56	-31.28
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	153 920.19	117 725.15	36 195.04	30.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 233.23	1 709.32	-476.09	-27.85
	Concours bancaires courants	504.31	515.58	-11.27	-2.19
	Emprunts et dettes financières diverses	41 618.00		41 618.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 024.75	67 061.50	2 963.25	4.42
	Dettes fiscales et sociales	466 484.91	305 335.92	161 148.99	52.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 753.26	1 922.51	830.75	43.21
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	582 618.46	376 544.83	206 073.63	54.73
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	736 538.65	494 269.98	242 268.67	49.02
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	581 953.46	375 354.83		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 178 409.52		2 178 409.52	1 541 383.29	637 026.23	41.33
Chiffre d'affaires NET	2 178 409.52		2 178 409.52	1 541 383.29	637 026.23	41.33
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 500.04	5 999.96	500.08	8.33
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 951.27	13 292.37	5 658.90	42.57
Autres produits			1 499.82	31.08	1 468.74	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 205 360.65	1 560 706.70	644 653.95	41.31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			267 648.98	202 087.07	65 561.91	32.44
Impôts, taxes et versements assimilés			42 364.77	30 787.35	11 577.42	37.60
Salaires et traitements			1 547 395.95	1 091 976.53	455 419.42	41.71
Charges sociales			260 342.47	176 469.73	83 872.74	47.53
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 337.58	2 913.77	423.81	14.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 355.28	-4 355.28	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 033.71	40.68	993.03	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 122 123.46	1 508 630.41	613 493.05	40.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			83 237.19	52 076.29	31 160.90	59.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 259.36	1 059.33	3 200.03	302.08
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 259.36	1 059.33	3 200.03	302.08
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	14.51	466.02	-451.51	-96.89
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	14.51	466.02	-451.51	-96.89
2. Résultat financier (V-VI)	4 244.85	593.31	3 651.54	615.45
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 482.04	52 669.60	34 812.44	66.10
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 618.00		41 618.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	41 618.00		41 618.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-41 618.00		-41 618.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 669.00		9 669.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 209 620.01	1 561 766.03	647 853.98	41.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 173 424.97	1 509 096.43	664 328.54	44.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	36 195.04	52 669.60	-16 474.56	-31.28

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT VANNES

116 BOULEVARD DE LA PAIX

56000 VANNES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 736 538.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 178 409.52 Euros et dégageant un bénéfice de 36 195.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
-au 31/12/2020 : 75 000 euros
-au 31/12/2021 : 10 000 euros
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT VANNES deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au 31/12/2023, le retour constaté est de 41 618 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 277		
Installations générales agencements aménagements divers	12 859		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 812		
TOTAL	24 671		
Prêts, autres immobilisations financières	1 940		1 385
TOTAL	1 940		1 385
TOTAL GENERAL	30 888		1 385

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 277	4 277
Installations générales agencements aménagements divers			12 859	12 859
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 812	11 812
TOTAL			24 671	24 671
Prêts, autres immobilisations financières		60	3 265	3 265
TOTAL		60	3 265	3 265
TOTAL GENERAL		60	32 213	32 213

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 277			4 277
Installations générales agencements aménagements divers	8 330	1 908		10 238
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 121	1 430		8 551
TOTAL	15 451	3 338		18 789
TOTAL GENERAL	19 729	3 338		23 066

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 908				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 430				
TOTAL	3 338				
TOTAL GENERAL	3 338				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 355		517		3 838
TOTAL	4 355		517		3 838
TOTAL GENERAL	4 355		517		3 838
Dont dotations et reprises d'exploitation			517		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 265	3 265	
Clients douteux ou litigieux	4 606	4 606	
Autres créances clients	438 830	438 830	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 194	9 194	
Divers état et autres collectivités publiques	500	500	
Groupe et associés	269 844	269 844	
Débiteurs divers	6 533	6 533	
Charges constatées d'avance	1 722	1 722	
TOTAL	734 495	734 495	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 385		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 233	568	665	
Fournisseurs et comptes rattachés	70 025	70 025		
Personnel et comptes rattachés	230 372	230 372		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 616	99 616		
Impôts sur les bénéfices	9 669	9 669		
Taxe sur la valeur ajoutée	107 683	107 683		
Autres impôts taxes et assimilés	19 144	19 144		
Groupe et associés	41 618	41 618		
Autres dettes	2 753	2 753		
TOTAL	582 618	581 953	665	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-476			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 033
Total	7 033

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 040
Dettes fiscales et sociales	102 740
Autres dettes	2 753
Total	118 682

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 722
Total	1 722

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	14 018
Total (1)	14 018

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	138 072
Total	138 072

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2025/4819
Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 11 AOUT 2025

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Vannes S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme le 21/07/2025

Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT Vannes S.A.S.
116 Boulevard de la Paix 56000 VANNES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Vannes S.A.S.

116 Boulevard de la Paix 56000 VANNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Vannes S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Vannes S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

KPMG

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA



27/05/2024 16:38

Signé par **Yohann Bossard**

Yohann BOSSARD

Associé

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VANNES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 116 BOULEVARD DE LA PAIX 56000 VANNES — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 83920660400010 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 277	AG	4 277		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	24 671	AU	18 789	5 882	9 220
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	3 265	BG		3 265	1 880
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			60
	TOTAL (II)	BJ	32 213	BK	23 066	9 147	11 160
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	443 437	BY	3 838	439 598	328 567
	Autres créances (3)	BZ	286 071	CA		286 071	149 465
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			1 635
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 722	CI		1 722	3 443
	TOTAL (III)	CJ	731 230	CK	3 838	727 391	483 110
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	763 443	1A	26 905	736 539	494 270

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 265 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VANNES — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 126 000)	DA	126 000	126 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(8 275)	(60 944)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	36 195	52 670
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	153 920	117 725
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 738	2 225
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	41 618	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 025	67 062
	Dettes fiscales et sociales	DY	466 485	305 336
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 753	1 923
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	582 618	376 545
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	736 539	494 270

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	581 953	375 355
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	356	387

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VANNES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 178 410	FH		FI	2 178 410	1 541 383
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 178 410	FK		FL	2 178 410	1 541 383
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 500	6 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	18 951	13 292
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 500	31
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 205 361	1 560 707
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	267 649	202 087
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 365	30 787
	Salaires et traitements*					FY	1 547 396	1 091 977
	Charges sociales (10)					FZ	260 342	176 470
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce		HS		GA	3 338	2 914
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		4 355
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 034	41
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 122 123	1 508 630
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	83 237	52 076
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 259	1 059
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 259	1 059
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15	466
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	15	466
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 245	593
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	87 482	52 670

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VANNES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	41 618	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 618	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(41 618)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 669	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 209 620	1 561 766
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 173 425	1 509 096
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	36 195	52 670
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	18 434	13 292
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	41 618	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT VANNES

116 BOULEVARD DE LA PAIX

56000 VANNES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 736 538.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 178 409.52 Euros et dégageant un bénéfice de 36 195.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
-au 31/12/2020 : 75 000 euros
-au 31/12/2021 : 10 000 euros
Cette subvention est assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT VANNES deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au 31/12/2023, le retour constaté est de 41 618 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 277		
Installations générales agencements aménagements divers	12 859		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 812		
TOTAL	24 671		
Prêts, autres immobilisations financières	1 940		1 385
TOTAL	1 940		1 385
TOTAL GENERAL	30 888		1 385

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 277	4 277
Installations générales agencements aménagements divers			12 859	12 859
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 812	11 812
TOTAL			24 671	24 671
Prêts, autres immobilisations financières		60	3 265	3 265
TOTAL		60	3 265	3 265
TOTAL GENERAL		60	32 213	32 213

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 277			4 277
Installations générales agencements aménagements divers	8 330	1 908		10 238
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 121	1 430		8 551
TOTAL	15 451	3 338		18 789
TOTAL GENERAL	19 729	3 338		23 066

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 908				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 430				
TOTAL	3 338				
TOTAL GENERAL	3 338				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 355		517		3 838
TOTAL	4 355		517		3 838
TOTAL GENERAL	4 355		517		3 838
Dont dotations et reprises d'exploitation			517		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 265	3 265	
Clients douteux ou litigieux	4 606	4 606	
Autres créances clients	438 830	438 830	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 194	9 194	
Divers état et autres collectivités publiques	500	500	
Groupe et associés	269 844	269 844	
Débiteurs divers	6 533	6 533	
Charges constatées d'avance	1 722	1 722	
TOTAL	734 495	734 495	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 385		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 233	568	665	
Fournisseurs et comptes rattachés	70 025	70 025		
Personnel et comptes rattachés	230 372	230 372		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 616	99 616		
Impôts sur les bénéfices	9 669	9 669		
Taxe sur la valeur ajoutée	107 683	107 683		
Autres impôts taxes et assimilés	19 144	19 144		
Groupe et associés	41 618	41 618		
Autres dettes	2 753	2 753		
TOTAL	582 618	581 953	665	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-476			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 033
Total	7 033

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 040
Dettes fiscales et sociales	102 740
Autres dettes	2 753
Total	118 682

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 722
Total	1 722

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 150 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	14 018
Total (1)	14 018

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	138 072
Total	138 072

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.